

Nous tenons à ouvrir cette FPMA, en saluant positivement le choix que vous avez fait cette année de ne pas envoyer les projets d'affectations à nos collègues demandeurs de mutation. En effet, l'annonce des pré-projets qui nie le rôle et la place des commissions paritaires et des élus, qui génère du stress et des inquiétudes chez les demandeurs, auraient été source d'amères désillusions et d'incompréhension pour de nombreux collègues. Il faudra désormais pérenniser cette démarche. Effectivement, en ce qui concerne les vœux et barèmes une trentaine d'erreurs sur les 190 demandes ont déjà été corrigées auxquelles viennent s'ajouter une augmentation des erreurs dans les projets d'affectation au regard des barèmes et des règles d'application de la circulaire.

De fait, la hausse des recrutements en EPS engagée depuis 3 ans, a un impact positif sur les mutations Inter 2013, mais dont l'incidence doit se poursuivre dans les mutations intra. En effet, l'emploi ainsi que la gestion des postes est une clé déterminante pour permettre la mobilité des personnels.

En ce qui nous concerne l'application des annonces du ministre de l'Education Nationale portant sur le service des fonctionnaires stagiaires, n'a pas été concrètement suivie par vos services afin d'envisager les opérations de ce mouvement intra de façon optimale. En effet, la quasi-totalité des postes bloqués pour les stagiaires, soit 17 sur 18, l'a été sur des supports de 20 heures et non sur des Blocs de Moyens Provisoires de 14 à 17 heures selon qu'ils comprennent un forfait UNSS ou pas. Bien entendu, la réduction horaire de 3 heures est encore insuffisante pour permettre aux stagiaires de passer leur année dans la sérénité et de poursuivre efficacement cette année charnière mêlant formation et pratique professionnelle. Cette réduction horaire, mise en œuvre depuis l'an dernier, aurait dû permettre de libérer davantage de postes berceaux cette année, au lieu de continuer à les soustraire au mouvement. Au regard de nos demandes, seulement 2 postes ont été remis au mouvement. Certes il s'agit d'un pas en avant qui nous semble encore bien insuffisant au regard des propositions initiales que nous vous avons faites.

Le mouvement 2013 ne déroge pas aux constats des mouvements précédents. Ainsi le SNEPFSU, sur les 53 postes (47 postes fixes et 6 postes de TZR) met à jour 4 collègues dits « cachés » (3 dans les AM et 1 dans le Var) et vous propose des améliorations pour 73% des collègues en poste fixe. Ainsi, 18 changements sont proposés dans les AM et 21 pour le département du Var. Toutefois, nous nous interrogeons sur les nombreuses erreurs relevées cette année. Comment des collègues avec des barèmes si peu élevés ont-ils pu sortir comme mutés à l'intra à l'issue du pré-projet ? Ces éléments ne font que conforter notre opposition à l'annonce de ces derniers. Par ailleurs, nous regrettons l'absence d'information concernant le calibrage des TZR comme cela se faisait par le passé lors des CTPA. Par conséquent, nous nous questionnons sur les choix de positionnements et de répartitions dans les zones de remplacement de l'académie. De plus, nous réaffirmons notre désaccord de fond sur le fait que les agrégés puissent bénéficier d'une bonification supplémentaire tel que vous l'envisagez. Nous estimons nécessaire que cette question soit revue dans le cadre du projet de la circulaire 2014.

C'est bel et bien un mouvement transitoire dans lequel nous sommes encore cette année. Il est donc essentiel de maintenir les négociations pour que le Mouvement National à Gestion Déconcentré 2014 permette de mettre en œuvre un mouvement, s'appuyant sur le développement de la politique de recrutements et un barème équilibré, qui assure à chacune et chacun le droit à une mobilité choisie. C'est une exigence forte et légitime.

Nous espérons que vous entendrez nos propositions qui visent à faire respecter le droit de chacun et assurer une certaine équité à laquelle le SNEP est fondamentalement attaché.